



## AVIS PUBLIC

### DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Lors de sa séance qui sera tenue à compter de 18 h 30 le 28 mai 2019, le conseil municipal se prononcera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Nom du requérant :	Vincent Métras Bachand
Emplacement :	Lot 5 866 644 situé sur la rue Théodore-Bécharde
Objet de la demande :	Autoriser la construction d'un bâtiment d'habitation unifamiliale dont le garage serait implanté à 2,63 mètres de la limite latérale du terrain, du côté de la rue de la Bergère, alors qu'une distance d'au moins 4,5 mètres devrait être respectée.

Nom du requérant :	Commission scolaire des Hautes-Rivières
Emplacement :	300, rue Georges-Phaneuf
Objet de la demande :	Autoriser l'implantation d'un bâtiment modulaire temporaire empiétant de 0,9 mètre dans la marge avant secondaire, du côté de la rue Lebeau, prescrite à 4,5 mètres.

Nom du requérant :	Pierrette Fortin-Raymond
Emplacement :	215, rue Longueuil
Objet de la demande :	Autoriser l'installation de cinq enseignes projetantes (de type oriflamme) soit 4 de plus que le nombre maximum permis prescrit à 1, et représentant une superficie totale de 12,8 mètres carrés, soit 11,8 mètres carrés de plus que la superficie maximum prescrite à 1 mètre carré.

Cette séance du conseil municipal se tiendra dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 188, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Toutes personnes et organismes qui désireront s'exprimer pourront se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes au cours de cette séance.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec  
Ce 9<sup>e</sup> jour du mois de mai 2019

François Lapointe, OMA, avocat  
Greffier